

rement, à l'instar du gouvernement Borden, en 1913 et du gouvernement St-Laurent, en 1956.

Quand je vous parle de la façon dictatoriale de conduire le Parlement d'un premier ministre qui, aujourd'hui, demande au leader de la Chambre, au président du Conseil privé (M. Macdonald) et au ministre de l'Agriculture (M. Olson) de défendre un projet de loi inacceptable, je m'appuie sur un article de journal publié récemment et qui nous signale que cette dictature n'est pas seulement subie par les Canadiens, mais aussi qu'elle est constatée par des gens au delà des frontières.

Et, j'ai en main un journal publié au mois de mai dernier, dans lequel on reproduit l'article du représentant à Washington, M. John Rarick, qui déclarait que la menace d'un Canada dirigé par M. Trudeau n'est, et je cite:

... qu'un segment d'une conspiration à l'échelle mondiale contre les hommes libres ...

Et il continuait en disant:

Le «Castro canadien»

Tout en qualifiant le premier ministre Pierre Elliott Trudeau du «Castro canadien», le représentant John R. Rarick affirme que le Canada a «compris sa position» au sein du monde libre et, ...

De plus, il dit qu'il n'y a aucun espoir, à l'heure actuelle, que la liberté puisse continuer d'exister en ce pays.

Il s'agit d'une déclaration de quelqu'un qui n'habite pas le Canada et qui étudie la situation qui prévaut au pays.

Si des règlements dictatoriaux nous sont imposés, empêchant l'opposition d'alerter l'opinion publique, de dire au peuple que des lois néfastes sont préparées, nous pourrions alors lire les déclarations de certains de nos journalistes.

J'ai en main une déclaration de M. Claude Ryan, publiée dans un journal, le 30 octobre 1968, quatre mois après l'accession des libéraux au pouvoir. Elle nous indique ce qu'on pensait du nouveau régime politique. Voici ce qui est écrit, et je cite:

M. Pierre Elliott Trudeau eut la fortune extraordinaire d'être élu chef de son parti, puis reporté au pouvoir sans avoir à révéler au public canadien la vraie nature de ses idées politiques. Il put proférer pendant des mois les pires énormités dans le climat d'euphorie que créa l'apparition du Messie.

Puis-je vous signaler qu'il est dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. En vertu de l'article 40 du Règlement, une motion portant ajournement de la Chambre est censée avoir été faite et appuyée. Il faut donc que les députés se prononcent sur l'ajournement de la Chambre.

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LES POSTES—LE SYSTÈME DE ZONAGE DANS LES GRANDS CENTRES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'ai posé ma question au ministre des Postes (M. Kierans) le 29 mai, peu après qu'il fut devenu évident qu'un autre fiasco administratif se préparait au ministère des Postes qui, récemment, a distancé de loin tous les autres ministères fédéraux pour le nombre, la gamme et la diversité de ses fouillis bureaucratiques, et je n'exclus pas le Bureau des passeports du ministère des Affaires extérieures. C'est juste au moment où l'on croit que rien ne peut plus aller de travers au ministère des Postes et que le ministre en a terminé avec le processus presque éternel de créations de groupes d'étude que d'autres problèmes surgissent.

A grand renfort de réclame coûteuse, de publicité onéreuse et après plusieurs mois de travail par une équipe de spécialistes, le système de zonage à trois chiffres devait être instauré le 1^{er} mai dans la région métropolitaine de Toronto. L'ampleur des frais de cette grande innovation ressort des réponses à ma question du 2 juillet inscrite au *Feuilleton*. Il y a eu impression de 150,000 livres et une commande de réimpression de 200,000 exemplaires. Le coût total de l'impression s'est élevé à \$50,000, et celui du projet à \$130,681. Combien de petits bureaux de poste auraient pu être maintenus avec cette somme? La publicité dans tous les organes de communication s'est élevée à \$72,785, et c'était une initiative qui devait être réalisée une fois pour toutes. Le livre vert qui exposait le système à la population de Toronto, et j'ajouterais qu'il y a également eu un livre rouge, contenait un prologue du directeur régional des services postaux qui disait:

Je suis sûr que cela vous intéressera d'apprendre que les nombres ont été composés de façon à éliminer la nécessité de nouveaux changements pour les 30 prochaines années.

Or la permanence a été légèrement ébranlée et le précis est devenu légèrement imprécis. Le livre vert, avec sa date d'inauguration de mai, n'est pas resté longtemps un succès de librairie. Les Torontois ont pu lire ce qui suit dans le *Star* de Toronto du 29 mai:

• (10.00 p.m.)

Le ministère des Postes a bloqué son nouveau système de zones postes à trois chiffres.

La nouvelle politique avait été annoncée à grand renfort de publicité dans les journaux, à la radio, sur les panneaux d'affichage et les prospectus. Il